

ÉPREUVES PARTIELLES DU BACCALAURÉAT

Mme Benghebrit réaffirme l'absence de fuites

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, a réaffirmé, hier, depuis Laghouat, «qu'aucune fuite n'a eu lieu aux épreuves partielles du baccalauréat». S'exprimant lors d'un point de presse en marge de sa visite dans la wilaya, la ministre a indiqué que les sujets diffusés lors de ces examens sont des «faux» et avaient pour but de «perturber» les candidats. M^{me} Benghebrit a indiqué que les ateliers nationaux devant être organisés prochainement vont traiter des propositions et des changements à introduire à cet examen à compter de l'année prochaine. S'agissant du concours de recrutement d'enseignants, organisé dernièrement, la ministre a affirmé qu'il s'est déroulé dans la «transparence» et que l'expérience professionnelle des enseignants contractuels a été prise en considération, avant de justifier le non-affichage des notes de l'examen écrit par le souci de veiller à la crédibilité de l'examen oral. M^{me} Benghebrit a annoncé pour la rentrée 2016-2017 l'uniformisation des programmes et du manuel scolaire, avant de mettre en exergue la coordination des actions avec le secteur de l'enseignement supérieur pour améliorer le niveau d'enseignement dans les écoles supérieures des enseignants. Elle a, en outre, mis l'accent sur l'importance à accorder à la ressource humaine et à la qualité de la formation, avant l'inscription de projets de structures. M^{me} Benghebrit a, par ailleurs, appelé à doter les laboratoires d'équipements mobiles afin d'y développer le niveau didactique, avant de mettre l'accent sur la nécessité d'une coordination entre les différents secteurs concernés dans la réalisation des structures éducatives de sorte à permettre «une gestion de proximité et un accompagnement continu».

ÉPREUVES PARTIELLES DU BACCALAURÉAT

Aucune FUIITE

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, a réaffirmé, hier depuis Laghouat, qu'«aucune fuite n'a eu lieu aux épreuves partielles du baccalauréat».

S'exprimant lors d'un point de presse, en marge de sa visite dans la wilaya, la ministre a indiqué que les sujets diffusés lors de ces examens sont des «faux» et avaient pour but de «perturber» les candidats. M^{me} Benghebrit a indiqué, dans le même sillage, que les ateliers nationaux devant être organisés prochainement vont traiter des propositions et des changements à introduire à cet examen à compter de l'année prochaine.

S'agissant du concours de recrutement d'enseignants, organisé dernièrement, la ministre a affirmé qu'il s'est déroulé dans la «transparence» et que l'expérience professionnelle des enseignants contractuels a été prise en considération, avant de justifier le non affichage des notes de l'examen écrit par le souci de veiller à la crédibilité de l'examen oral. M^{me} Benghebrit a annoncé pour la prochaine rentrée 2016-2017 une uniformisation des programmes et du manuel scolaire, avant de mettre en



exercer la coordination des actions avec le secteur de l'enseignement supérieur pour améliorer le niveau d'enseignement dans les écoles supérieures des enseignants.

Elle a, en outre, mis l'accent sur l'importance à accorder à la ressource humaine et à la qualité de la formation, avant l'inscription de projets de structures, tout en insistant sur le ca-

ractère obligatoire de l'enseignement et la généralisation du déploiement des écoles primaires, notamment dans les régions enclavées. L'ouverture des lycées sur l'environnement social a été l'autre question soulignée par la ministre qui a évoqué la possibilité d'exploiter leurs salles de cours et amphithéâtres pour abriter des activités culturelles en association avec la société civile de leur quartier.

Ce genre d'activités est susceptible de développer chez l'élève le sens de la citoyenneté et de faire de ces établissements des centres de rayonnement culturel en investissant dans les potentialités sociales l'entourant, a-t-elle expliqué.

M^{me} Benghebrit a, par ailleurs, appelé à doter les laboratoires d'équipements mobiles, afin d'y développer le niveau didactique, avant de mettre l'accent sur la nécessité d'une coordination entre les différents secteurs concernés dans la réalisation des structures éducatives de sorte à permettre «une gestion de proximité et

un accompagnement continu». Auparavant, la ministre de l'Éducation nationale a inspecté, à Sidi-Makhlouf le projet d'un lycée de 600 places doté d'un demi pensionnat de 200 repas, devant être livré en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

Au quartier Saci Boulefaâ, elle a inspecté un groupement scolaire constitué de 12 classes et accueillant 480 élèves, avant de visiter à Aflou une structure similaire devant, elle aussi, entrer en exploitation à la prochaine rentrée. M^{me} Benghebrit poursuit sa visite de travail de deux jours dans la wilaya de Laghouat, par une séance de travail avec les cadres du secteur, au lycée Boubekeur Hadj Aïssa à Laghouat, ainsi qu'une rencontre avec les représentants des syndicats et des parents d'élèves.

La ministre présidera dimanche une rencontre d'évaluation sur la lecture en tant qu'activité plaisante en milieu scolaire, qu'abritera la bibliothèque principale de lecture publique Bachir Ibrahim de Laghouat.

Les TIC au service de la solidarité nationale

DEUX ÉTUDIANTS en master « Réseaux et systèmes distribués » (RSD), du département informatique de la faculté d'électronique et informatique (FEI) de l'université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (Usthb), ont réussi à concevoir une plateforme e-gouvernement destinée à implémenter un système capable d'identifier la manière la plus efficace pour faire parvenir les différents types d'aides et subventions sociales aux personnes les plus démunies. L'objectif des deux étudiants était d'utiliser les TIC pour libérer la solidarité nationale des contraintes administratives issues d'un système de gouvernance traditionnel, devenu au fil des années archaïque et inefficace.

LE GOUVERNEMENT SE MET EN MODE VEILLE

Dix jours de vacances pour nos ministres

DANS LE LOT DÉPARTS en vacances, Abdelmalek Sellal est concerné au même titre que le reste de son équipe.



■ SAÏD BOUCETTA

Le calendrier des vacances ministérielles a été fixé, rapportent des sources proches du Premier ministre. Pour la énième année consécutive, les membres du gouvernement n'auront pas un mois de congé. Nos sources parlent d'une dizaine de jours seulement compris entre le 15 juillet et le 15 août prochains. On apprend également que certains ministres, dont ceux de la Défense et de l'Intérieur, seront tenus par un programme assez restrictif puisqu'il leur ait demandé une disponibilité immédiate, au besoin. Le souci des autorités centrales tient, évidemment à la fragilité de la situation sécuritaire aux frontières du pays et le risque que cela génère sur l'ensemble du territoire national.

La vigilance, qui devrait être de tous les instants, commence par les premiers responsables des départements ministériels chargés de la sécurité des Algériens. Il reste que malgré l'exigence faite aux ministres de ne pas trop s'éloigner de leurs bureaux et de rester joignables en toutes circonstances, les données dont disposent les services de sécurité font état d'une maîtrise globale de la situation, ce qui ouvre une sérieuse «fenêtre» de repos pour Gaid Salah et Bedoui.

Cela dit, compte tenu de la situation exceptionnelle au plan économique, d'autres membres du gouvernement, comme Bakhti Belaïf et Abdessalem Bouchouareb auront droit à leurs dix jours de repos, mais devront



Un repos bien mérité

rester d'une manière ou d'une autre connectés à leurs départements respectifs, au cas où leur présence se fait incontournable pour régler des situations imprévues. La promotion des exportations et la réalisation dans les temps des grands projets industriels constituent les deux armes dont dispose le pays pour sortir de la dépendance aux hydrocarbures. Mais dans ces deux secteurs également, il ne semble pas y avoir de grandes urgences pour les deux mois estivaux qui s'annoncent.

Les autres membres du gouvernement auront quartier libre durant dix jours pour chacun d'eux, avec néanmoins l'obligation

pour les ministres de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de retrouver leurs bureaux au début du mois d'août prochain pour préparer les rentrées scolaire, universitaire et de la formation professionnelle.

Il faut dire que la majorité des ministres laisse, qui des projets, qui des réformes sur le feu. La réorganisation du secteur de l'audiovisuel, pour Hamid Grine, les défis de la réforme de l'école, pour Benghebrit ou encore la mise en place des instances prévues par les lois votées récemment, pour Louh et Bedoui, en sus des importantes acquisitions de gros

moyens de transport pour Talai, constituent pour ne citer que ces quelques départements, un plan de charge à mener à son terme pour la prochaine rentrée sociale. La coupure de dix jours n'est certainement pas suffisante au regard de l'activité qu'ils ont déployée durant les onze mois écoulés. Il faut rappeler que l'ensemble des membres de l'Exécutif ont sillonné plusieurs fois le pays en long et en large. Dans le lot départs en vacances, Abdelmalek Sellal est concerné au même titre que le reste de l'équipe.

Dix jours pour recharger les batteries d'un Premier ministre soumis durant plus de deux ans à une forte pression, cela pourrait faire sourire ses collègues étrangers, mais Sellal n'a pas d'autre choix que de trouver le moyen d'être en forme et de motiver ses ministres pour affronter une rentrée sociale peut-être gérable. Mais sachant que l'année 2017 sera la plus difficile de toutes, le gouvernement devra faire face avec assez peu de moyens financiers, à une grogne sociale susceptible de s'exprimer en réaction aux coupes budgétaires annoncées et surtout à une opposition prête à en découdre dans une année électorale à haut risque. Cela pour le calendrier des congés et les défis qui attendent nos ministres à la rentrée. Pour ce qui concerne leurs projets de vacances, nos sources affirment qu'une bonne partie des ministres ira se ressourcer dans quelques endroits féériques du pays. Une sorte de formule «loger chez l'habitant», mais nettement améliorée, bien entendu. **S. B.**

GHARDAÏA :

Réception de deux nouveaux instituts universitaires avant octobre

Deux nouveaux instituts universitaires seront réceptionnés à Ghardaïa avant la fin du mois d'octobre prochain, a assuré hier à l'APS le directeur des équipements publics (DEP).

Ces nouvelles structures concernent un institut des sciences sociales (1 000 places) et un institut des activités sportives (1 000 places), a précisé Fouad Aissi, à l'issue d'une visite de chantier au pôle universitaire de Ghardaïa.

Ces structures pédagogiques seront également renforcées par un restaurant universitaire central de 800 couverts, dont les travaux de réalisation sont estimés à 80%, a signalé M. Aissi.

Réalisées sur le site de la zone dite des sciences, à la sortie sud de Ghardaïa et mitoyenne à l'actuelle université, pour un coût de plus d'un milliard de dinars, ces nouvelles structures de l'enseignement supérieur comprennent chacun, outre le bloc administratif, deux auditoriums de 300 places chacun, 12 salles de cours et quatre autres pour les travaux dirigés, une bibliothèque ainsi que des locaux techniques, des espaces d'activités culturelles et informatiques.

Une salle de sport, trois stades pluridisciplinaires ainsi qu'une piscine et un bassin d'initiation ont été également réalisés pour permettre aux étudiants de l'institut des activités sportives de Ghardaïa d'acquérir des connaissances en la matière et la possibilité de poursuivre leur projet sportif de haut niveau, tout en s'engageant dans un projet conduisant à la réussite professionnelle, a-t-il fait savoir. Ces nouvelles structures de l'enseignement supérieur



permettront d'améliorer sensiblement les conditions pédagogiques et d'alléger la pression sur les classes et autres amphithéâtres pour la prochaine rentrée universitaire, a promis le DEP en faisant part également de la réception de 50 logements pour les professeurs, attribués dernièrement, ainsi que du nouveau siège des œuvres universitaires de Ghardaïa.

Inauguré durant l'année universitaire 2004/2005 en tant qu'annexe universitaire, l'université de Ghardaïa accuse actuellement un déficit en structures ne permettant pas de répondre aux besoins pédagogiques et d'hébergement croissants des

étudiants dont le nombre ne cesse d'augmenter, passant de près de 200 étudiants en 2004 à plus de 12 000 actuellement, selon les données du secteur. Pour répondre aux besoins pressants en matière de places pédagogiques, les pouvoirs publics ont lancé en 2011 un projet de réalisation d'un pôle universitaire de 6 000 places pédagogiques et d'une résidence de 2 000 lits, ainsi qu'un restaurant central universitaire de 800 couverts.

Ce projet à pris du retard, en raison notamment de problèmes de manque d'entreprises de réalisation et de main d'œuvre spécialisée, poussant les services de la direction des équipements publics à répartir ce projet entre plusieurs

petites entreprises locales privées. L'université de Ghardaïa a accueilli, en tant qu'annexe de l'université d'Alger en 2004/2005, ses premiers étudiants, avant de devenir un centre universitaire en 2005/2006.

Son ouverture a permis l'allègement de la pression sur les différentes universités du sud du pays et a permis aux nombreux étudiants de la région de Ghardaïa, en particulier les filles, de poursuivre leur cursus universitaire.

Élevé au rang d'université en 2012, cet établissement de l'enseignement supérieur a donné lieu depuis sa création à la promotion de près de 7 000 diplômés.

APS

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE L'UGEA TENDANCE RND À ORAN

Ouyahia aiguise ses armes

UNE AUTRE RÉUNION à huis clos du conseil de wilaya élargie aux élus de Aïn Témouchent, se tiendra dans la ville éponyme, juste après ce regroupement.

■ MOHAMED BOUFATAH

Le RND qui n'a pas tenu une université d'été depuis 2005, a choisi la capitale de l'Ouest, Oran, pour abriter l'université d'été de l'Union générale des étudiants algériens (Ugea) tendance RND.

Ce rassemblement des étudiants, militants et responsables du parti sera organisé par l'Ugea à Oran, à partir du 16 juillet du mois en cours. Le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, prononcera une allocution d'ouverture des travaux de ce rendez-vous, a indiqué hier le chargé de la communication du parti Seddik Chihab. Une réunion à huis clos du conseil de wilaya élargie aux élus de Aïn Témouchent, se tiendra dans la ville éponyme, juste après ce regroupement, selon ce député. Cette réunion interviendra après celles du même genre tenues au courant du mois de Ramadhan à Boumerdès et Blida. Dans ce contexte, le patron du RND compte sillonner les 48 wilayas pour présider des rencontres des conseils de wilaya élargies aux élus. Pour Ouyahia, qui s'adressait récemment à ses militants et élus de Boumerdès, les prochaines échéances seront rudes car plusieurs partis seront en lice et l'argent sale sera



en évidence au rendez-vous. Lors de ses deux premières escales, il a axé son discours sur la crise financière et économique que traverse le pays. Dans ce contexte, il a plaidé pour le

maintien de la règle des 51/49% qui régit les investissements étrangers en Algérie. En citant l'exemple du partenariat Snyi/Mercedes qui a donné ses fruits, il en déduira que

cette règle ne constitue pas un frein à l'investissement étranger autant que la bureaucratie. Sur le plan social, le patron du RND a justifié la suppression de la retraite anticipée, cette décision de la tripartite, par le déficit des équilibres financiers que connaît la CNR. «C'est la Cnas qui est venue en aide à la CNR pour éviter les problèmes aux retraités», a-t-il indiqué, ajoutant que «l'ordonnance 97/13 a été promulguée dans une conjoncture particulière, mais actuellement, il n'y a pas de raison de la maintenir». Il a annoncé que même l'âge de la retraite à 60 ans doit être revu à la hausse. Ouyahia qui considère la crise financière comme une aubaine pour le pays et pour le peuple, souligne qu'il faut dire la vérité à la population et expliquer qu'il y a nécessité de revoir certaines choses. Ainsi, à côté de ces mesures qui doivent être prises, il prône la révision de la politique des subventions et s'inscrit contre l'endettement extérieur. Par ailleurs, en prévision des législatives, les élections locales prévues au printemps et l'automne 2017 ainsi que la présidentielle de 2019, Ahmed Ouyahia qui souhaite utiliser à fond les nouvelles technologies de l'information a inauguré le 2 juillet dernier l'ouverture de la page Facebook de son parti en s'adressant à ses militants en kabyle, français, arabe et anglais. **M. B.**

Ghardaïa

Réception de deux nouveaux instituts universitaires avant octobre

Deux nouveaux instituts universitaires seront réceptionnés à Ghardaïa avant la fin du mois d'octobre prochain, a assuré samedi à l'APS le directeur des équipements publics (DEP). Ces nouvelles structures concernent un institut des sciences sociales (1.000 places) et un institut des activités sportives (1.000 places), a précisé Fouad Aissi, à l'issue d'une visite de chantier au pôle universitaire de Ghardaïa. Ces structures pédagogiques seront également renforcées par un restaurant universitaire central de 800 couverts, dont les travaux de réalisation sont estimés à 80%, a signalé M. Aissi. Réalisées sur le site de la zone dite des sciences, à la sortie sud de Ghardaïa et mitoyenne à l'actuelle université, pour un coût de plus d'un milliard DA, ces nouvelles structures de l'enseignement supérieur comprennent chacun, outre le bloc administratif, deux auditoriums de 300 places chacun, 12 salles de cours et quatre autres pour les travaux dirigés, une bibliothèque ainsi que des locaux techniques, des espaces d'activités culturelles et informatiques. Une salle de sport, Trois stades pluridisciplinaires ainsi qu'une piscine et un bassin

d'initiation ont été également réalisés pour permettre aux étudiants de l'institut des activités sportives de Ghardaïa d'acquérir des connaissances en la matière et la possibilité de poursuivre leur projet sportif de haut niveau, tout en s'engageant dans un projet conduisant à la réussite professionnelle, a-t-il fait savoir. Ces nouvelles structures de l'enseignement supérieur permettront d'améliorer sensiblement les conditions pédagogiques et d'alléger la pression sur les classes et autres amphithéâtres pour la prochaine rentrée universitaire, a promis le DEP en faisant part également de la réception de 50 logements pour les professeurs, attribués dernièrement, ainsi que du nouveau siège des œuvres universitaires de Ghardaïa. Inauguré durant l'année universitaire 2004/2005 en tant qu'annexe universitaire, l'Université de Ghardaïa accuse actuellement un déficit en structures ne permettant pas de répondre aux besoins pédagogiques et d'hébergement croissants des étudiants dont le nombre ne cesse d'augmenter, passant de près de 200 étudiants en 2004 à plus de 12.000 actuellement, selon

les données du secteur. Pour répondre aux besoins pressants en matière de places pédagogiques, les pouvoirs publics ont lancé en 2011 un projet de réalisation d'un pôle universitaire de 6.000 places pédagogiques et d'une résidence de 2.000 lits, ainsi qu'un restaurant central universitaire de 800 couverts. Ce projet à pris du retard, en raison notamment de problèmes de manque d'entreprises de réalisation et de main d'œuvre spécialisée, poussant les services de la direction des équipements publics à répartir ce projet entre plusieurs petites entreprises locales privées. L'université de Ghardaïa a accueilli, en tant qu'annexe de l'université d'Alger en 2004/2005, ses premiers étudiants, avant de devenir un centre universitaire en 2005/2006. Son ouverture a permis l'allègement de la pression sur les différentes universités du sud du pays et a permis aux nombreux étudiants de la région de Ghardaïa, en particulier les filles, de poursuivre leur cursus universitaire. Elevé au rang d'université en 2012, cet établissement de l'enseignement supérieur a donné lieu depuis sa création à la promotion de près de 7.000 diplômés.

ANSEJ

La moitié des porteurs de projets financés par l'ANSEJ sont diplômés

La moitié des quelque 363.000 projets financés de création de micro-entreprises dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) sont portés par des diplômés, a appris l'APS auprès de cette agence. "Sur les 363.577 projets financés depuis le lancement du dispositif ANSEJ en 1996 au 31 mai de l'année en cours, 50% sont portés par des diplômés du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels ainsi que de l'Enseignement supérieur", a-t-on précisé de même source. Selon un bilan établi par l'agence, 35% des jeunes diplômés porteurs de projets financés pour la création des micro-entreprises, durant la même période de référence, sont issus du secteur de la Formation professionnelle alors que 15% de diplômés des universités. Durant les cinq premiers mois de l'année en cours (janvier-mai), 6.859 projets ont été financés au profit de la création des micro-entreprises dans le cadre de l'ANSEJ, dont 63% porteurs de ces projets sont des diplômés du secteur de la formation professionnelle et 16% diplômés universitaires. Bien que cette tendance démontre l'évolution du taux des diplômés porteurs de projets financés, elle révèle aussi que le taux des diplômés universitaires "reste faible". Sur la totali-



té (363.577) des projets financés dans le cadre de l'ANSEJ, 216.215 l'ont été durant la période 2011-2015, soit un taux de 59%. "Le pic est enregistré en 2012 suite à la mise en oeuvre des nouvelles mesures décidées lors du Conseil interministériel du 22 février 2011 et à la modification du décret exécutif fixant les conditions et le niveau d'aide apportée aux jeunes promoteurs", selon des responsables de l'ANSEJ. A fin 2010, quelque 41% du financement global de l'ANSEJ ont été destinés aux secteurs vitaux considérés comme étant la clé du développement durable et une source de création des richesses, à

savoir l'agriculture et la pêche, le BTPH, l'industrie, et la maintenance, ainsi que l'artisanat. Durant l'année en cours, ce taux est passé à 74%. Le taux des projets financés dans les domaines de l'agriculture et de la pêche a évolué depuis la création du dispositif, passant de 11% à 2010 de 29% à 2015 et de 31% durant les cinq premiers mois de 2016, alors que celui du BTPH le taux a été évolué de 7% à 2010 et de 16% à 2015, et l'industrie de 8 à 21%. En revanche, celui concernant le secteur des services est "en nette régression" passant de 68% en 2011 à 20% au courant de l'année 2016.

Préservation de l'environnement à Mostaganem

Les jeunes de Hadjadj nettoient leur plage

Plusieurs jeunes de la commune de Hadjadj, jaloux de leur belle région, se sont lancés dans un grand défi, nettoyer la plage comme il se doit et en faire la plus belle pour la saison estivale 2016. Il faut dire que la plage de Hadjadj a connu un tout autre visage avec le jeune maire Bougheliem Mourad qui a rasé les vieux cabanons pour ériger un superbe front de mer qui attire de nombreux visiteurs chaque soir durant l'été et même dans les autres jours de l'année. Beaucoup de citoyens reconnaissent que la plage de Hadjadj est un atout pour le développement de la commune et l'endroit qui attire de nombreux visiteurs en été. Il

faut prendre soin de cet acquis car il permet à de nombreux jeunes de réaliser des gains considérables. Il y a une grande prise de conscience de la part de certains responsables et associations en ce qui concerne la préservation de l'environnement. Dans ce contexte, la DOU de Mostaganem (Direction des Œuvres Universitaires) a organisé plusieurs opérations de reboisement au niveau des différentes résidences universitaires de la wilaya par des étudiants et des étudiantes soucieux de préserver l'environnement sans cesse agressé à l'intérieur des campus ces dernières années. Plusieurs travailleurs et cadres des résidences et de la DOU

se sont joints à cet événement d'une extrême importance et cela pour donner un autre visage à ces lieux. Certains se sont occupés du nettoyage, notamment le désherbage, alors que d'autres ont planté divers arbres, arbustes et plantes dans une ambiance conviviale. Les participants se sont lancés un grand défi qui consiste à recréer les nombreux espaces verts à travers les résidences et même l'université de Mostaganem. De telles opérations donneront un tout autre visage à ces endroits qui sont une vitrine pour de nombreux visiteurs. Une prise de conscience s'imposait depuis longtemps et comme dit l'adage "vaut mieux tard que jamais".

Un «discret» 5 juillet!

La journée du 5 juillet est passée presque inaperçue à l'exception de quelques activités artistiques. Des activités qui n'ont pas, d'ailleurs, drainé des foules ou capté l'attention du citoyen. Une simple et ordinaire journée comme les autres journées de l'année. Peut-être que ce 5 juillet est «exceptionnel» puisque coïncidant avec les dernières journées du mois sacré et surtout vers la fin du mois. Mais n'empêche, cette journée devrait être préparée depuis des mois au moins six mois à l'avance en impliquant les institutions, l'université, la société civile et même la classe politique. Déjà, ni la présidence, ni le chef du gouvernement ne reçoivent depuis plus de 15 ans les chefs de parti et des ONG lors de cette journée. Certes, il ne s'agit que d'un protocole mais lourd de signification où elle symbolise l'harmonie de l'Etat, la jonction entre opposition et pouvoir et surtout la culture du dialogue. Normalement, c'est une journée de bilan et de propositions. De telles actions donnent du crédit tant à la politique du pouvoir, à la culture de l'écoute et à l'exercice politique. Le 5 juillet n'est pas seulement une journée de fête mais aussi et surtout de «synergie» entre les forces vives du pays où pendant une seule journée, on oublie nos différends et on s'éloigne du discours démagogique. Ce 5 juillet a été également marqué par le message adressé par Bouteflika aux pieds noirs quant à leurs anciens biens immobiliers, en indiquant qu'il n'y a pas de point de retour. Mais à part cette déclaration, le reste n'est que littérature. Concernant le conseil de la jeunesse, on pouvait l'installer le 5 juillet pour marquer une date et non pas de l'annoncer. Si politiquement, il y a crise, on pouvait aussi faire de cette journée, un 5 juillet culturel et scientifique où les universités auraient dû organiser des colloques sur le mouvement de libération ou du legs de la révolution en invitant des chercheurs de renom et sérieux et les mairies à s'occuper du volet culturel en impliquant les associations «sérieuses» pour établir un programme culturel digne de ce nom et de la symbolique. Ce qui est faisable et à moindre prix puisque l'Etat dispose déjà du matériel. Il suffit d'un peu de volonté pour être au service de la mémoire et honorer le combat de nos aînés.

Le secteur hospitalo-universitaire victime de l'absence de vision politique claire, courageuse et non de ces travailleurs, enseignants ou syndicats

Par N. Djidjel*

En tant qu'hospitalo-universitaire et aussi ex-président du syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, on comprendra que cet article ne pouvait me laisser indifférent et je voudrais pour cela, si vous le permettez, apporter les précisions suivantes.

Nous ne doutons pas que l'auteur de cet article puisse avoir tout compris des problèmes du secteur de formation hospitalo-universitaire et du système de santé, mais les règles de bienséance auraient voulu qu'il cible les véritables responsables de cette gabegie et qu'il ne se contente pas de désigner des boucs émissaires trouvés çà et là. A entendre l'auteur de cette contribution, la déliquescence du secteur de formation hospitalo-universitaire et par extension du système de santé serait due d'une part aux lobbys, sous-entendez par là les syndicats, et de l'autre aux praticiens hospitalo-universitaires. Evidemment je suis très étonné par ce raccourci trop simple pour ne pas dire simpliste à mon sens. Non, la responsabilité première et pour ne pas dire totale incombe à nos dirigeants politiques, du président de la République aux ministres qui se sont succédés depuis l'indépendance aux commandes de ce pays et qui à quelques exceptions près n'ont jamais eu une vision claire et efficiente concernant l'université ou la santé dans notre pays.

La responsabilité incombe en tout premier lieu à ceux qui ont gouverné ce pays et qui n'ont jamais voulu se départir de leurs oripeaux de populistes et de démagogues. Le secteur hospitalo-universitaire dépendant de deux ministères de tutelle, que de fois n'avons-nous pas tiré la sonnette d'alarme concernant le flux devenu ingérable du nombre d'étudiants en sciences médicales et qui dépassait de loin les capacités d'accueil des services formatifs. Décision politique nous disait-on. Lors d'une réunion il y a quelques mois avec l'actuel ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique nous avions voulu commencer notre ordre du jour par un point capital à nos yeux à savoir la qualité de la formation en sciences médicales. Grand fut notre étonnement quand nous nous sommes fait rabrouer par un ministre courtois certes, mais pas content du tout qu'on puisse lui dire que la formation des futurs médecins laissait à désirer et cela même si c'était des enseignants en sciences médicales qui le lui affirmaient.

Formation privilégiant la quantité aux dépens de la qualité et sans véritable lien avec les besoins réels du pays, absence de numéros clausus, décision démagogique de suppression des examens intercalaires des résidents pour ne citer que ces problèmes.

Là aussi décision politique nous laissait-on pour éviter d'éventuels troubles qui mettraient en jeu

C'est avec attention et beaucoup de colère, je l'avoue, que j'ai lu l'article du professeur et néanmoins ami Chaoui Farid paru dans votre édition du jeudi 30 juin 2016 et intitulé: Entre crise morale et poids des lobbys, le secteur hospitalo-universitaire s'effondre !



la survie du système. Obsolescence d'un système de médecine gratuite qui n'a de gratuité que le nom. Que penser de hauts dirigeants politiques qui en cercle restreint vous disent tout le mal qu'ils pensent de la médecine gratuite, qui sert plus les nantis que les nécessiteux et qui devant les caméras de télévision martèlent haut et fort que la médecine gratuite la redjaa fiha ? Gestion archaïque des hôpitaux, financement du système de santé d'un autre siècle, gabegie dans la sécurité sociale avec des assurés qui cotisent mais ne sont pas remboursés à hauteur de leurs cotisations. Cette injustice qui s'apparente à un véritable racket des travailleurs perdure de nos jours et cela pour pouvoir continuer à payer une pléthore de fonctionnaires et de privilégiés de cet organisme, avec à leur tête un certain secrétaire général de l'UGTA, censé représenter les travailleurs. Tels sont les véritables maux du secteur de la santé pour ne citer que ceux-là.

Les véritables responsables de ces problèmes qui rongent la santé ou le secteur hospitalo-universitaire sont-ils à chercher au niveau des administrations locales, des doyens ou des enseignants praticiens fusent-ils chefs de service comme on voudrait nous le faire croire ? C'est comme si on nous disait que l'état désastreux de notre économie nationale est imputable aux responsables et directeurs des entreprises économiques du pays.

Nimporte quel observateur sérieux et honnête vous dira que la responsabilité incombe totalement à ceux qui politiquement ont fait et continue à faire des choix désastreux pour le pays. Non, nous n'accepterons pas d'endosser l'incompétence et l'absence de vision de dirigeants politiques dont le seul souci a toujours été d'essayer de se maintenir à leurs postes le plus longtemps possible. Comme nous ne voulons pas servir de boucs émissaires à une situation que les enseignants hospitalo-universitaires continuent de subir et qui n'est pas créée.

L'auteur de l'article nous accuse d'être des lobbys. Nous lui disons

ou nous le sommes et nous n'avons aucune honte à le dire. Oui le syndicat des enseignants chercheurs hospitalo-universitaire a fait du lobbying et l'assume complètement. Oui nous avons fait du lobbying pour doubler le salaire de nos collègues et nous en sommes fiers. Oui nous avons fait du lobbying pour offrir aux hospitalo-universitaires un statut particulier digne de leur rang. Oui nous avons fait du lobbying pour organiser un concours de chef de service hospitalo-universitaire, ce qui apparemment n'a pas plu à tout le monde puisque l'auteur de cet article nous le reproche avec véhémence.

Oui le syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaire s'est investi dans l'organisation du concours de chef de service de 2014 et nous en sommes fiers. La raison de cet engagement est très simple : nous sommes restés sans concours de chefferie de service pendant plus de dix années ! Des services ont fonctionné pendant plus d'une décennie sans chef de service ou avec un simple intérimaire. Nous avons pris nos responsabilités et œuvré comme partenaire social avec l'administration pour organiser ce concours tant attendu. Comme à chaque examen, il y a sûrement des collègues qui ont échoué au concours et qui sont mécontents, mais plus de 400 jeunes et moins jeunes chefs de service ont pris leurs postes et nous en sommes ravis.

Il est dit dans l'article je cite à propos des concours « Ce ne sont plus les maîtres qui ont toute la connaissance des capacités de leurs élèves qui jugent, c'est l'administration par la fameuse grille d'évaluation qui impose sa loi. Et, même cette dernière finit par être dévoyée sans honte ni retenue par des syndicats qui non seulement n'ont aucune compétence en docimologie mais de plus s'érigent en juge et partie » et de rajouter « J'ai le souvenir d'un concours dont le jury était présidé par feu le Pr. Bachir Mentouni dans les années 80 : à l'intervention d'un membre du jury qui exhibait la fameuse grille, il répondit d'un ton ferme et assuré « ici monsieur tout

le monde connaît tout le monde et nous savons parfaitement ce que vaut chacun des candidats. Nous n'avons pas besoin de l'administration pour juger nos élèves »

Là aussi on fait dans l'amalgame et la désinformation. On parle de l'administration qui juge alors que c'est un jury d'anciens hospitalo-universitaires tirés au sort qui l'a fait et en toute transparence. Voudrait-on nous faire croire qu'il faille juger les candidats aux concours sans grille d'évaluation ? Dans tous les pays du monde la progression dans la carrière hospitalo-universitaire se fait sur dossier, selon des éléments bien définis, objectifs, avec un jury et des critères transparents connus de tout le monde et à l'avance. Cela doit-il en être autrement chez nous ? Oui nos maîtres ont leur mot à dire et nous n'avons pas de leçons à recevoir sur ce plan-là de qui ce soit. Mais nul ne peut accepter que cela se fasse à la « tête du client », sur des critères subjectifs ne dépendant que du bon vouloir d'un maître aussi respectable soit-il.

L'auteur de cette contribution qui par ailleurs j'ose le croire m'a toujours honoré de son amitié, aurait pu pour la crédibilité et l'objectivité de ses assertions prendre langue au moins une fois avec les syndicats avant de porter des accusations aussi absurdes et graves. Mais ne dit-on pas « qu'il existe une vieille et sûre recette pour conserver toujours la paix en soi : c'est d'accuser toujours les autres ».

L'auteur nous dit qu'en 1990 et sous le gouvernement Hamrouche je le cite : « nous avons engagé un grand travail auprès de tous les professionnels de la santé pour expliquer la nature de ces réformes et leur impérative nécessité pour adapter les secteurs de l'enseignement supérieur et de la santé aux changements des paradigmes politiques et économiques qui se profilaient. Certes, des résistances se sont manifestées mais, dans l'ensemble, les propositions avaient été bien reçues par les différents acteurs du système de santé, y compris les hospitalo-universitaires ». Ceci est absolument faux car à l'époque de

ces tentatives de réformes, les partenaires sociaux que nous étions avions été complètement marginalisés. Et cette attitude irresponsable des autorités de l'époque nous avait poussés à entamer une série de mouvements de protestation et de boycott, ce qui d'ailleurs avait valu leur poste au ministre de la Santé et de l'Enseignement supérieur de l'époque quelques mois plus tard.

Pour l'histoire, n'oublions pas que ce sont ces syndicats d'hospitalo-universitaires, maîtres-assistants, docents et professeurs de l'époque qui dans les années 90 avaient empêché le Front islamique du salut de gagner la bataille de la grève des CHU. Et cela en mobilisant, en organisant des assemblées générales, des marches dans les hôpitaux et en continuant à assurer le fonctionnement des services, à une époque où, faut-il le rappeler, peu de personnes osaient donner de la voix.

Il est dit aussi dans cette contribution je cite : « On se presse, on bâde sa thèse avec la complicité de son directeur et on s'engage dans le candidat pour être bien placé au moment décisif ». Accusations là aussi très graves qui sous d'autres cieux et d'autres circonstances auraient valu à son auteur d'être traîné devant les tribunaux. Je ne relèverais pas le jugement de valeur que porte l'auteur de l'article sur ses collègues directeurs de thèse. Ces propos désobligeants vis-à-vis d'une corporation et de ses confrères directeurs de thèse bafouent les règles élémentaires de morale et de déontologie.

Par contre je dirais, oui des syndicats ont passé leurs concours de chefferie de service et l'ont brillamment réussi. Que leur reproche-t-on ? Ont-ils fraudé, soudoyé les jurys ? Non. Il leur est reproché de militer dans un syndicat et d'oser passer leurs concours de chefferie de service comme tout un chacun. Certes ces personnes ne devraient pas avoir plus de droits que les autres mais devraient-ils en avoir moins ? Evidemment la réponse est non !!! Et n'en déplaît à ces personnes, le syndicat est fier de voir que parmi ses responsables qui ont passé le concours de chef de service, beaucoup ont été majors de leur promotion.

Oui nous avons en tant qu'enseignants hospitalo-universitaires nos insuffisances et nos faiblesses, mais nous ne pouvons accepter d'être sacrifiés à l'autel de l'incompétence et du manque de vision de nos dirigeants politiques. Oui le syndicat des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires regrette de n'avoir pas pu transmettre son message pour une université moderne et compétitive, mais il refuse que des personnes jettent l'opprobre sur ses membres. Oui nous voulons la confrontation des idées et le débat constructif, mais de grâce évitons en ces temps difficiles l'invective et les préjugés malsains.

*Professeur de chirurgie pédiatrique
Ex-président du syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires

L'instruction de Sellal aux établissements publics



Austérité oblige, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a adressé récemment une note aux responsables des établissements publics, les instruisant de réduire leurs dépenses de moitié.

Cette instruction concerne tous les établissements publics dans les différents secteurs - santé, éducation, universités, entreprises et administrations publiques -, à l'exception des APC qui, elles, sont soumises à d'autres conditions relatives à leur gestion financière.

Dans cette instruction, il est clairement stipulé que les établissements publics auraient le droit d'utiliser 30% de la seconde moitié de leur budget, mais seulement sur dérogation, c'est-à-dire en justifiant les dépenses et en soumettant la demande à l'approbation du gouvernement.

Les 20% restants du budget serviront pour les «besoins d'extrême urgence» - qui restent à définir -, sinon ils resteront conservés pour être automatiquement comptabilisés dans le budget de l'année à venir.

BAC 2016

Des résultats plus proches de la réalité

Les résultats des épreuves du bac devraient être annoncés bien avant le 15 juillet. La correction des copies a déjà pris fin et les résultats se trouvent actuellement au niveau du département de l'éducation pour la centralisation. Selon des déclarations de correcteurs, les matières mathématiques et physiques restent la bête noire des candidats. Les candidats issus de la filière mathématiques présenteraient le taux de réussite le plus important.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Selon les données d'un seul centre de correction et prenant l'exemple des copies de la filière gestion et mathématiques, il n'y a eu que 20% des candidats qui ont réussi à obtenir une moyenne supérieure à 10 en comptabilité, une matière essentielle pour les candidats de cette filière.

En économie et management, 55% des candidats ont obtenu une moyenne supérieure à 10 et seulement 35% des candidats ont obtenu une moyenne supérieure à 10 en mathématiques. Selon toujours les prévisions de certains correcteurs,

les candidats issus de la filière scientifique ont réussi à obtenir de bonnes moyennes dans la matière sciences et vie. Ces derniers ont, cependant, eu de faibles moyennes en physique.

Concernant les candidats issus des filières littéraires, 40% d'entre eux ont obtenu une moyenne supérieure à 10 en philo. Il ne s'agit là bien sûr que d'un échantillon, mais que l'on peut extrapoler, selon Idir Achour, porte-parole du syndicat du conseil des lycées d'Algérie (CLA).

Ce correcteur estime que les moyennes obtenues au bac cette année sont en baisse, comparées

aux années précédentes. Elles se rapprocheront ainsi, dit-il, de la réalité et des moyennes obtenues par les élèves durant l'année scolaire.

Idir Achour prévoit même un taux de réussite au bac avoisinant les 40 ou les 50%. Soit une légère baisse par rapport à l'année dernière.

De son côté, Meziane Meriane, coordonateur du Snapest, estime que l'on ne peut pas encore faire une évaluation, même approximative, avant l'annonce des résultats définitifs. Avec les données actuelles, dit-il, on ne peut pas encore généraliser. Toutefois, selon lui, les mathématiques et la physique restent des matières à échec. Le plus souvent, souligne-t-il, les candidats scientifiques compensent la faible moyenne obtenue dans ces matières essentielles par les notes obtenues dans les matières secondaires.

Les candidats, dit-il, ont tendance à ne pas obtenir de bonnes notes dans les matières d'intelligen-



Un nouveau stress pour les candidats.

ce. Ce à quoi il faudra y remédier, recommande M. Meriane. C'est d'ailleurs l'objectif du ministère de l'Education nationale.

Nouria Benghebrit a en effet annoncé qu'à partir de l'année prochaine les sujets d'examens seront basés sur des questions d'intelligence. Une mesure qui pourra

entre autre parer à toute tentative de triche.

Par ailleurs, selon une source au ministère de l'Education, les candidats issus de la filière maths présenteraient le taux de réussite le plus important, comme à chaque session.

S. A.

ABDELMALEK BOUDIAF, L'A AFFIRMÉ

La mise à la retraite des professeurs de CHU ayant atteint l'âge légal est irréversible

LE MINISTRE de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé que la décision de mise à la retraite des professeurs de CHU chefs de services ayant atteint l'âge légal était «irréversible». M. Boudiaf a indiqué en marge de l'inauguration de structures sanitaires à Alger et sa périphérie que la décision de mise à la retraite des professeurs de CHU ayant atteint l'âge légal était une «décision irréversible», soulignant que les jeunes professeurs de CHU attendaient une promotion après l'organisation d'un concours.

Le ministre de la Santé avait déclaré que la mise à la retraite «n'est pas une sanction» mais une décision qui s'inscrit dans le cadre des lois nationales en vigueur au double plan national et international. La mise à la retraite des ces professeurs ne signifiait pas une rupture définitive avec le ministère mais, a-t-il dit avant d'expliquer, qu'ils pouvaient assurer la formation et l'encadrement outre les projets de recherche ou de supervision de thèses dans le

cadre de la contractualisation avec le ministère. Les professeurs de CHU chefs de services dans les hôpitaux nationaux ont demandé aux autorités publiques de ne pas les mettre à la retraite à l'âge légal soit 65 ans car «pouvant encore servir». Actuellement, 170 professeurs hospitalo-universitaires occupent des postes de chefs de services sur l'ensemble du territoire national. Ils doivent être remplacés juste après l'organisation d'un concours par la tutelle.